



DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A LA RENOVATION DES COMMERCES DES CENTRES VILLES

Pour toute demande :

- Formulaire de demande de subvention
- Une autorisation préalable aux travaux
- Une attestation URSAFF de régularité des obligations fiscales et sociales,
- Un extrait Kbis,
- Un RIB / IBAN
- Des photos ou esquisses des travaux envisagés,
- Les devis des travaux.

CADRE RESERVE A
L'ADMINISTRATION

COMMUNES /

Dossier n°

Remis le

Reçu le

Nom

Prénom

Nom de l'entreprise

Téléphone

Première demande :

DESIGNATION DU DEMANDEUR

NOM.....

Prénom.....

Adresse n°Rue.....

Code postal |_|_|_|_| Ville.....

Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Courriel.....@.....

DESIGNATION DU COMMERCE

Dénomination sociale.....

Statut juridique.....

Adresse n°Rue.....

Code postal |_|_|_|_| Ville.....

Activité.....

DESIGNATION DU PROJET

Les travaux subventionnables concernent l'innovation ou la rénovation de manière générale pour améliorer la qualité esthétique et l'attractivité commerciale de la devanture, de la rue, du quartier.

Vos travaux concernent :

- La rénovation de la façade
 - L'installation et/ou ré-entoilage des stores
 - L'installation d'un système de rétro-éclairage de la vitrine à économie d'énergie
 - Le changement du rideau de protection par un volet en lame ajourée à l'intérieur de la vitrine
 - Autres, précisez.....
-
-

Mentions RGPD

La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles recueillies sont nécessaires à l'examen de la demande de subvention déposée. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant. Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez : d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des informations vous concernant, du droit à la portabilité de vos données, du droit à la limitation d'un traitement vous concernant, du droit pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à logement@ccpom.fr. En cas de doute, un justificatif d'identité pourrait être demandé, qui sera détruit après vérification et accompagnées d'une copie d'un titre d'identité (qui sera détruit après vérification). La Communauté de communes du Pays Orne Moselle a désigné le Centre de gestion de la Moselle comme étant son délégué à la protection des données, qui peut être contacté à l'adresse électronique rgpd@cdg57.fr.